

TARIFS VALABLES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024
(Location du Dimanche au Dimanche)

RESIDENCES (4 Pers)	Du 07 Juillet au 01 Sept. 2024	Du 26 Mai au 07Juillet et du 01 Sept. au 22 Septembre 2024	Du 24 Mars au 26 Mai Et du 22 Sept. au 27 Oct. 2024	Du 31 Déc.2023 au 24 Mars 2024 et du 27 Oct. Au 05 Janv. 2025	Nuitée
ARGELES « Le Pré Catalan »	460 €	330 €	290 €	200 €	40 €
CAPBRETON N°4 Bis	460 €	330 €	290 €	200 €	40 €
PORT BARCARES	490 €	360 €	320 €	230 €	45 €
RESIDENCES (5/6 Pers)					
ARGELES « Le Diplomate »	580 €	410 €	370 €	260 €	55 €
ROSAS	580 €	410 €	370 €	260 €	55 €
ST CYPRIEN	580 €	410 €	370 €	260 €	55 €
CAPBRETON N° 2	560 €	390 €	350 €	240 €	55 €
CAPBRETON N° 4	560 €	390 €	350 €	240 €	55 €

Taxe de séjour en supplément : **1,20 € par jour / adulte** (Enfant à partir de 18 ans)

La priorité est donnée aux semaines entières de juin à septembre.

Rappel : location du Dimanche au Dimanche.

La demande est à transmettre au COS 81 -15 Rue TALABOT - 81160 SAINT JUERY accompagnée OBLIGATOIREMENT des justificatifs suivants :

Pour le Personnel ACTIF de la POSTE et d'ORANGE :

. l'en-tête du bulletin de salaire (pour justifier votre appartenance LAPOSTE ou ORANGE)

Pour tout le monde :

. L'attestation villégiature à demander à votre assureur ou

. la photocopie de votre assurance multirisques habitation 2024 comprenant le risque villégiature.

Toute personne majeure participant au séjour doit être à jour de sa cotisation 2024. Dans le cas contraire, la cotisation sera incluse d'office dans la participation aux frais du séjour.

Dès réception de notre accord de séjour, Vous devez confirmer sous 8 jours votre séjour par le versement de 30 % du montant de la location, sans cette confirmation l'appartement sera attribué à une autre famille.

En cas d'annulation, les arrhes ne seront pas remboursées (sauf cas de force majeure justifié).

Les demandes de dernières minutes effectuées par téléphone devront être réglées par Carte Bancaire le jour même.

Les chèques vacances sont acceptés et doivent nous parvenir en LR/AR ou en Lettre suivie.

Vous pouvez aussi régler votre séjour, par Carte Bancaire à distance, nous contacter.